



**NÉPAL**  
LA DIFFICILE  
ORGANISATION  
DES SECOURS

**CLICHY-SOUS-BOIS**  
DANS L'ATTENTE  
DU JUGEMENT

**CLAUDE LANZMANN**  
30 ANS APRÈS SHOAH



**DOSSIER**

# PROFANER L'ARGENT

# CE QUE FONT LES BANQUES ET CE QU'ELLES DEVRAIENT FAIRE

Avec quatre banques « universelles », la France demeure exposée à un grand risque. Pourquoi est-ce dangereux ? Est-il possible de faire autrement ? Bref, comment imposer aux banques de faire leur travail traditionnel de façon sérieuse pour le bien des acteurs économiques ? C'est le travail de Finance Watch.

PAR CHRISTOPHE NIJDAM (\*)

(\*) Secrétaire général de Finance Watch, ancien banquier (il a dirigé une banque française aux États-Unis) avant de passer du côté investisseur et devenir analyste boursier spécialisé dans le secteur bancaire (2008-2014). Il a été maître de conférences à Sciences Po Paris (1998-2008), où il continue d'enseigner en formation continue. Auteur de *Parlons banque en trente questions* (avec Jézabel Couppey-Soubeyran, La Documentation française, 2014).

En quoi consiste le modèle de banque « universelle » à la française dont on se gargarise tant dans l'Hexagone ? Notons tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'une vérité « universelle », ce modèle datant – dans la pratique – du milieu des années 1990 quand les grandes banques de dépôts françaises ont racheté des banques d'affaires : le Crédit agricole avec Indosuez en 1996, BNP avec Paribas en 1999, BPCE (qui n'existait pas encore sous la forme actuelle) avec le rapprochement de Natexis avec CDC-Ixis (donnant Natixis) en 2006. Quant à la Société générale, elle est principalement devenue « universelle » par croissance organique. La banque universelle à la française est une mégabanque qui mélange les métiers et les genres, créant au passage de nombreux conflits d'intérêts au détriment de ses clients : banque de dépôts et de crédits traditionnelle, banque de marché à haut risque car par nature volatile et pro-cyclique, gestion d'actifs (OPCVM, etc.), assurance-vie, assurance-dommages, etc. Pour vendre les « produits » de la banque et ainsi bénéficier des synergies de ventes croisées, le « devoir de conseil » dans l'intérêt exclusif du client passe naturellement au deuxième rang des préoccupations. Le mélange des genres peut même inciter à des tricheries comme dans le cas de la manipulation du taux d'intérêt Libor ou des taux de change : c'est bien parce que les activités de marché en produits dérivés (dotés de

bonus « *pousse-au-crime* ») étaient logées au cœur même de la banque de dépôts et de crédits que ces scandales ont pu se développer. En toute opacité, et sous couvert des garanties et subventions implicites des États à cause de leur statut de banque « systémique ». Une banque est systémique quand sa faillite entraînerait d'autres faillites en chaîne au niveau mondial. Les banques universelles à la française sont donc des « champions nationaux » qui tiennent la République en otage en étant systémiques. La France peut être « fière » de ses banques universelles, « *trop grosses pour qu'on puisse les laisser faire faillite* » (le fameux « *too big to fail* », connu sous l'acronyme « 2B2F ») Avec quatre banques systémiques, elle est vice-championne du monde en la matière, loin devant l'Allemagne (qui n'a qu'une seule banque systémique). Elle collectionne aussi les records mondiaux : record de fraude en activités de marché (Kerviel chez Société générale en 2008), record de faillites d'une même banque (Dexia, deux faillites en moins de trois ans en 2008 et 2011), record d'amende pénale pour contournement d'embargo (8,9 milliards de dollars pour BNP Paribas en 2014)...

## La banque, un « bien public »

La tentation (et le risque) de gagner facilement des millions sur les marchés financiers avec un trader à Londres, New York ou Singapour qui se contente d'appuyer sur un bouton, confortablement planqué derrière son écran, plutôt que de dégager du profit de manière besogneuse, en ayant 10 000 banquiers derrière des guichets et au service réel des PME, est insoutenable pour les dirigeants de certaines banques. Du coup, ceux-ci sont prompts à dissimuler leurs intérêts particuliers derrière le maintien du *statu quo* de l'aléa ou risque moral (cf. p. 36) : pile, ils gagnent ; face, nous perdons. L'activité bancaire traditionnelle est un « bien public » trop important pour qu'on s'en désintéresse. C'est une délégation régaliennne de la création monétaire par la puissance publique, en échange de quoi la banque traditionnelle doit assurer



La tentation est grande de gagner des millions avec un seul trader confortablement planqué derrière son écran, plutôt qu'avec des milliers de banquiers au service réel des PME. DR

trois fonctions principales : rémunérer l'épargne, allouer les crédits à l'investissement et à la consommation (générant de l'emploi), sécuriser les moyens de paiement. Si ce cœur du métier n'est plus assuré, l'économie ne fonctionne plus, le chômage explose et les extrémismes politiques trouvent dans la décohésion sociale le terrain où s'épanouir. Voilà pourquoi il ne faut pas mettre en danger ces activités indispensables, en laissant des activités de marché permissives se développer de façon hypertrophiée au cœur de la banque traditionnelle. Dans le même temps, on a aussi besoin de banques d'affaires avec leurs activités de marché, mais à part, séparées des banques traditionnelles de telle façon qu'on puisse laisser ces banques d'affaires faire faillite si nécessaire, respectant les vraies règles du capitalisme libéral. Les activités de marché ne sont pas en soi mau-

donc risquées si elles ne sont pas soldées en fin de journée. Quand j'étais banquier, les véritables activités de couverture étaient effectuées dans la journée pour le compte des entreprises clientes. Et les positions résiduelles étaient soldées en fin de journée, ne laissant plus la banque exposée à la volatilité des marchés avec le risque de pertes afférentes comme la crise de 2007-2008 l'a révélé avec violence, nécessitant le renflouement (*bail-out*) d'une manière (augmentation de capital) ou d'une autre (garanties d'État) de nos chères banques universelles.

## Face à la volatilité des marchés

Le service d'intermédiation n'avait pas vocation à être très rentable puisqu'il se bornait à mettre en face à face, tout du moins durant le temps d'une seule journée, une demande et une offre de couverture. Quand la tenue de marché est très profitable, on engendre des pertes systémiques, c'est que, par nature, elle n'est pas couverte et donc qu'elle est spéculative. Séparer les activités de tenue de marché qui ne sont pas de la pure intermédiation limitée à une journée est indispensable, non seulement pour éloigner la tentation qui engendre l'aléa moral mais surtout pour protéger les fonctions qui sont au cœur de nos banques de dépôts et de crédits dont on ne peut se passer. Le projet de directive européenne de l'ex-commissaire Michel Barnier allait dans le bon sens. En voulant l'enterrer, deux États membres, la France et l'Allemagne, engagent leur responsabilité politique vis-à-vis de l'opinion publique et de l'intérêt général européens. ■

La France peut être « fière » de ses banques « universelles » : elle collectionne records de fraude, de faillites et d'amende pénale.

vaises et, lorsqu'elles se limitent à la stricte couverture des risques des entreprises, elles peuvent rester dans le périmètre de la banque traditionnelle sous la forme d'un service d'intermédiation pure et simple, c'est-à-dire sans prise de position, directe ou indirecte, notamment sous l'appellation de tenue de marché (*market making*) qui, dans la réalité, génère des positions spéculatives,